

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 21 septembre 2022.



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 25 mai 2022 à 18 h 30, dans la salle du conseil de la MRC de la vallée-de-l'Or.

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
Mme Louise Landry, conseillère de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCES

Aucun

ASSISTANCE : DEUX PERSONNES

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Louise Landry de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-05-01

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 24 février 2022

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par Mme Louise Landry, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-05-02

Mme Sylvie Hébert fait ensuite les suivis des points suivants abordés lors de la dernière rencontre :

- a) **Toilettes publiques** : Ce projet qui a été initié récemment est de retour pour l'été 2022 et les toilettes publiques extérieures seront disponibles pour tous. Mme Hébert ajoute que le projet a très bien fonctionné et que le centre-ville est plus propre depuis.
- b) **Policrière-marraine** : Le quartier se fera assigner une nouvelle policière-marraine au cours de l'été 2022. Mme Sylvie Hébert indique que la dernière personne qui comblait le poste n'était pas très disponible, elle espère donc que la future policière, ou le futur policier, fera preuve de plus d'intérêt.

- c) **Jardins en façade** : C'est encore toléré par la Ville de Val-d'Or, mais c'est sujet à une révision dans les prochains temps. Cependant, Mme Hébert demande de faire preuve de civisme parce que si une plainte est faite, la ville n'aura pas le choix de réagir et de l'interdire
- d) **Possession de poule** : Comme pour les jardins en façade, c'est encore toléré puisque la réglementation est à venir. Encore une fois, si une plainte est faite, un inspecteur pourrait remettre une contravention au propriétaire.

4. Boîtes postales rue Wyeth

Les habitants de la rue Wyeth doivent se rendre à Louvicourt pour recevoir leur courrier, des citoyens ont donc fait une demande pour avoir des boîtes postales directement sur la rue. Malheureusement, Mme Hébert indique que la rue Wyeth n'est pas reconnue par la municipalité, ce ne peut donc pas se faire.

5. Jeu libre dans la rue

La rue Laurier a été proposée au conseil municipal pour devenir une rue Jeu libre. La demande a été acceptée, ça devrait donc avoir lieu au mois de juin 2022 ou au courant de l'été.

6. Fête des voisins

Mme Hébert explique au conseil ce qu'est la fête des voisins qui aura lieu le 4 juin et propose quelques idées de ce qui pourrait être intéressant de faire dans le quartier pour cette fête. Un 5 à 7, un BBQ, des jeux dans la rue, etc. font partie des activités qui sont le plus pratiquées lors de cette fête. L'objectif est de créer un lien entre les habitants d'un même quartier.

7. Abat-poussière

La Ville de Val-d'Or n'a pas encore reçu l'abat-poussière pour faire l'épandage dans les chemins poussiéreux. Dès qu'ils la recevront, ils iront l'installer mais pour le moment ce n'est pas du ressort de la Ville de Val-d'Or. De plus, Mme Line Charest souligne que l'hôtel motel Royal de Louvicourt a déjà fait l'épandage d'abat-poussière sur son terrain. Mme Hébert ajoute qu'elle aimerait envoyer une lettre d'appréciation et de remerciement au propriétaire de la part des citoyens de Louvicourt pour participer au bien-être de la communauté.

8. Poste d'agent du patrimoine à la Ville de Val-d'Or

Le nouveau poste d'agent du patrimoine a été créé à la Ville de Val-d'Or en 2022. L'agent du patrimoine sera le lien entre le département des permis et inspection de la Ville et le village minier. Il sera également chargé de répertorier tous les bâtiments d'un certain âge pour préserver le patrimoine de la Ville de Val-d'Or et du village minier.

9. Arbres au village minier

Plusieurs arbres n'ont pas survécus dans le village minier suite aux plantations qui ont eu lieu dans les dernières années. La Ville de Val-d'Or va remplacer les arbres morts pour des nouveaux arbres de deux nouvelles essences. Il n'y aura donc pas d'uniformité au village minier et l'objectif derrière cela est qu'en cas d'une éventuelle maladie qui toucherait les arbres, ça limiterait la propagation aux arbres d'une même essence. Mme Hébert ne se souvient cependant pas de quelles sont les nouvelles essences, elle va donc s'informer d'ici la prochaine rencontre.

10. Journée de l'arbre

Samedi le 28 juin, dès 9h, la Ville de Val-d'Or remettra des arbres à la Patinoire Bleu Blanc Bouge de Val-d'Or. Environ 5 types différents d'arbres sont habituellement remis lors de la Journée de l'arbre. Embellir Val-d'Or sera également sur place pour vendre des hémérocailles.

11. Varia

- a) **Défi pissenlit** : Mme Hébert explique que le Défi pissenlit est une initiative de la Ville de Val-d'Or qui a comme objectif d'aider les abeilles et autres pollinisateurs puisqu'au printemps, le pissenlit est la première source abondante de nourriture.
- b) **Patinoire Bleu Blanc Bouge** : Mme Hébert voulait informer le conseil que même si l'hiver se termine, les activités continuent à la Patinoire Bleu Blanc Bouge. Le prêt d'équipements sportifs demeure gratuit pour tous en tout temps.
- c) **Bruit Frein/moteur** : Sur les rues St-Jacques et Lasalle, il y a beaucoup de bruit causé par les voitures et par les feux d'artifices. Mme Hébert amène l'idée de demander au département des communications de faire des campagnes concernant le bruit dans les rues dans un style humoristique du même genre que la campagne du département des permis et inspections. Elle ajoute que cette problématique n'est pas limitée au quartier puisqu'elle en a discuté avec les autres conseillers municipaux, d'où l'intérêt de faire une campagne à ce sujet.
- d) **Page Facebook** : Mme Hébert indique faire partie de plusieurs pages Facebook du quartier de Bourlamaque/Louvicourt et elle aime ce concept qui lui permet de se tenir au courant de ce qui se passe partout dans son quartier. Elle invite ses conseillers à faire la même chose si ça les intéresse afin de pouvoir amener des nouveaux sujets lors de la prochaine assemblée de quartier.
- e) **Parc des Nations** : Mme Hébert aborde la sculpture qui a été installée au Parc des Nations qui est entourée de briques avec les noms des premières familles qui ont habité Val-d'Or. Elle propose aux conseillers d'aller la voir après la rencontre puisque le parc est situé juste avant les bureaux de la MRC de la Vallée de l'Or.

12. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- a) **Jeunes en scooter** : Mme Maude Gélinas indique que depuis le printemps, les conducteurs de scooters agissent de façon dangereuse. Les jeunes conducteurs font leurs arrêts obligatoires en groupe et décollent tous en même temps au lieu d'y aller à tour de rôle comme il leur a été appris. Elle aimerait qu'on fasse quelque chose à ce sujet pour sensibiliser les jeunes afin d'éviter des accidents facilement évitables. Mme Hébert affirme qu'elle va transmettre cette information à la policière-marraine ou au policier-parrain qui prendra la relève dans le quartier afin d'essayer de renforcer la surveillance policière à la fin des classes près de la Polyvalente le Carrefour.
- b) **Parcomètres à Val-d'Or** : M. Yval St-Pierre indique que la présence de parcomètres au centre-ville fait en sorte que certaines personnes ne veulent plus s'y rendre et préfèrent se tourner vers les centres commerciaux de la Ville de Val-d'Or pour éviter de déboursier de la monnaie ou de risquer de recevoir une contravention. Mme Hébert lui répond que si la Ville de Val-d'Or retire ses parcomètres, ça crée d'autres problématiques. Elle donne l'exemple du temps des fêtes lorsque les stationnements sont gratuits, l'accès aux stationnements devient presque impossible puisque ce sont les employés des commerces qui s'y stationnent. Ça n'aurait donc pas l'effet désiré d'attirer les gens au centre-ville, au contraire ils ne pourraient même plus s'y stationner.

13. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 21 septembre 2022, 18 h 30, dans la salle communautaire de Louvicourt.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yval St-Pierre de lever la séance. Il est 20 h 04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-05-03

FRÉDÉRIC BISSON
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE